

Section départementaux

Compte rendu des Commissions administratives Paritaires du 12 Juin 2019

Les CAP 2019 ont vu l'intégration d'une grande partie de la filière sociale en catégorie A. Pour autant les promotions et avancements ont été équitables en terme de représentativité. L'enveloppe a été dépassée (120 000 au lieu de 100 000 euros) suite aux échanges durant les instances.

Ainsi les promotions de 17 agents de catégorie A (5.4% de l'ensemble des cat A) ont été valorisées, 22 pour la catégorie B (9.8%) et 41 pour la catégorie C (7.8%) (base des effectifs et de leur répartition élections 2018)

CATEGORIE A : Effectif 316 agents

Représentants du personnel CFDT groupe 5 présents : Benoist Myriam, Foisneau Nicolas, Guesné Véronique-Emma, Lesiourd Véronique, Mary Christine, Vignais Christine.

L'administration a été attentive à nos propositions mais afin de respecter la répartition de l'enveloppe budgétaire entre catégorie peu de nos propositions ont été retenues.

Selon la cotation actuelle, les puéricultrices et sage femmes ne peuvent accéder au cadre de hors classe qu'à la seule condition de prendre un poste de directeur adjoint ce que nous regrettons. Leurs expertises méritent reconnaissance autrement que par la prise de fonction de si hautes fonctions.

CATEGORIE B : Effectif 225 agents

Représentants du personnel CFDT groupe 3 et 4 présents : Alusse Cécile, Haslé Nicolas, Heurtebize-Simon Magali, Le Guillou Nicolas, Marteau Laurent, Morteveille Florence

L'administration a été à l'écoute des représentants du personnel. Concernant le manque de promotion à notre sens les chefs cuisiniers. Nous ne comprenons pas bien le discours qui d'un côté les encense collectivement mais qui ne sont pas suivi de valorisation dans cette catégorie à titre individuelle.

Aucun ne semble avoir assez de qualité alors que les missions sont toujours plus importantes.

Beaucoup d'agents se retrouvent désormais au plus haut de leur cotation.
Si certains souhaitent progresser plus avant, il faudra qu'ils opèrent une mobilité vers un poste plus côté.

Section départementaux

CATEGORIE C : Effectif 523 agents

Représentants du personnel CFDT groupe 1 et 2 présents : Lenormand Dominique, Neveu Vincent, Morio Eric, Peu Nirina, Richard Noémie.
Excusée : Pautonnier Sandrine

Suite à un dialogue pragmatique avec l'administration, de nombreuses propositions, avancées par les représentants du personnel, ont eu un écho auprès des élus. Le résultat des échanges se concrétise par 41 agents de catégorie C, qui ont vu une reconnaissance de leur professionnalisme.

Les représentants du personnel ont bien noté que l'enveloppe budgétaire initiale a été augmentée de 20%.